

## COMMISSION DES USAGERS

### Textes :

- Loi du 4 mars 2002
- Loi du 26 janvier 2016 (article 183)
- Décret n° 2016-726 du 1er juin 2016

### Membres de la Commission

- **Président : Monsieur REAU**, représentant des usagers titulaire.
- **Vice-président : Monsieur MEYER**, Directeur de l'établissement.
- **Monsieur BEME**, représentant des usagers titulaire.
- **Monsieur VIAUT**, représentant des usagers suppléant de Mr BEME.
- **Monsieur TOUTUT**, représentant des usagers suppléant de Mr REAU.
- **Monsieur le Docteur POHIER**, médiateur médical et président de la CME (suppléante Dr STUDNICKA D).
- **Monsieur BRANCHE**, médiateur non médical.
- **Monsieur POTIER**, représentant de la Commission du Service de Soins Infirmiers. Médico-techniques et de Rééducation (suppléante Mme LASSERRE).
- **Madame AMOUROUX**, représentante du personnel.

### Membres de la Commission avec voix consultative

- **Madame POUJARDIEU**, Directrice des soins.
- **Monsieur BONNAMOUR**, chargé du traitement des motifs d'insatisfaction, des questionnaires de sortie et de la communication des dossiers médicaux à la Direction de la Qualité (suppléante Mme BONNEU).

**Si vous souhaitez contacter les représentants des usagers,  
veuillez téléphoner au 05 53 20 32 22.**